

The ARKEMA logo is displayed in a bold, white, sans-serif font. It is positioned in the upper left quadrant of the slide, set against a dark blue background. The overall background of the slide features a dynamic, 3D-rendered blue ribbon that flows from the left side towards the right, creating a sense of movement and depth. The ribbon's color transitions from a deep, dark blue on the left to a lighter, cyan-like blue on the right. A thin white vertical line runs down the center of the slide, and a thin white horizontal line runs across the middle, intersecting at the center.

ARKEMA

CSS – Comité Suivi de Sites

8 MARS 2023



Contexte du recours aux torches de Lacq & Mourenx

Bilan 2022 des émissions SO₂ de Lacq



Contexte de recours aux torches

→ LACQ et MOURENX :

En situation de dysfonctionnement sur un atelier ou un équipement pour des raisons de sécurité

Pour les opérations de mise à disposition des équipements, pour les opérations d'arrêt et démarrage, dans le but d'assurer la sécurité des intervenants (décompression, balayage à l'azote, à la vapeur).

A MOURENX :

- Uniquement Atelier ATG concerné, pas d'effluents des autres unités quelle que soit la marche (normale, transitoire ou sur sécurité)
- Un investissement a été réalisé en 2021 pour supprimer le recours à la torche en cas de dysfonctionnement de l'atelier AMS

A LACQ :

- En cas d'arrêt programmé de l'URS dans la limite de 35 jours cumulés/an et en cas d'arrêt inopiné (dysfonctionnement).
- Pour les arrêts programmés et pour les arrêts inopinés supérieurs à 24h, une réduction de 30 % des émissions de dioxyde de soufre est mise en œuvre par limitation des émissions des unités.
- Seuils réglementaires actualisés en avril 2022 avec :
 - Un nouveau mode de calcul incluant les émissions liées à SOBEGI (torche BP4/3) sur la base des arrêts inopinés de l'URS dégradées incluses,
 - Un seuil annuel à 850 T/an,
 - Un seuil de flux cumulé au 30 juin inférieur à 567 tonnes,
 - Un flux glissant sur 6 mois : 425 tonnes.

Bilan des émissions sur le site de Lacq

→ Maîtrise des émissions SO₂

